

Le vécu d'empowerment ¹ en milieu communautaire: analyse des relations entre le contrôle perçu et différents indicateurs potentiels de l'empowerment personnel

Yann Le Bossé, Marguerite Lavallée et Monica Herrera ²

■ 1 Introduction

La présente étude s'inscrit dans la tradition de recherche de la psychologie communautaire. Née aux États-Unis il y a près de 30 ans ³, cette discipline se caractérise par la prise en compte *systematique* des caractéristiques de l'environnement dans l'analyse du vécu psychologique des personnes ⁴⁻⁵. Plus précisément, son objet est l'étude des réalités psychologiques et sociales vécues par les personnes en rapport avec la disponibilité des ressources [matérielles, d'information, de formation, de soutien social (communauté, services publics), etc.] dans le milieu, de même qu'avec leurs modalités d'accès. Un des champs principaux d'étude de cette discipline concerne le pouvoir des personnes d'accéder à ces ressources et d'en disposer pour atteindre des objectifs individuels et collectifs. A plusieurs égards, la démarche de la psychologie communautaire nord-américaine ⁶ s'apparente à celle de la psychosociologie européenne contemporaine en ce qu'elles sont toutes deux situées à l'interface du social et du psychologique. Elles constituent ce que Maisonneuve ⁷ appelle des « sciences charnières », entièrement orientées vers la prise en compte *simultanée* des points de

¹ Le terme « empowerment » réfère à « un processus ou mécanisme par lequel les personnes, les organismes ou les communautés acquièrent le sentiment d'exercer ou exercent un plus grand contrôle sur les événements qui les concernent » (Rappaport, 1987, notre traduction). Dans la présente étude, son utilisation réfère au phénomène général, sans distinction de niveau d'application (i.e. personnes, groupes ou organisations), alors que l'expression « empowerment personnel » réfère au sentiment ou à l'exercice d'un contrôle sur les événements *du point de vue de la personne*, que ce contrôle soit exercé seul ou avec d'autres, à des fins individuelles ou collectives.

² Université Laval, Ecole de Psychologie, Cité Universitaire, Québec G1K 7P4, Canada.

³ Voir Le Bossé et Lavallée (1993): pour une description des circonstances historiques qui ont donné naissance à cette discipline.

⁴ Sarason (1976).

⁵ Voir Newbrought (1992): pour une analyse récente de la perspective sociologique de la psychologie communautaire.

⁶ Bien qu'il existe aujourd'hui quelques extensions européennes (notamment en Angleterre et au Portugal) de la psychologie communautaire, cette discipline s'est d'abord développée et implantée en Amérique du Nord.

⁷ Maisonneuve (1985).

individuels et collectifs. Ce refus du primat du collectif ou de l'individuel conduit les deux disciplines à adopter une pratique de recherche-action alliant développement des connaissances et interventions⁸. L'analyse comparée des deux approches permet également d'identifier un même souci de contribution au changement social.

Malgré l'existence de ces points communs, ces deux disciplines se démarquent à plusieurs niveaux. Au niveau historique, la psychosociologie est née à partir d'une préoccupation d'ordre théorique. On peut y voir la conséquence de la difficulté des disciplines-mères (sociologie et psychologie) à rendre adéquatement compte d'un ensemble de phénomènes dans lesquels les dimensions individuelles et collectives s'avèrent indissociables⁹. Au contraire, la psychologie communautaire est née d'un mouvement de contestation de praticiens (psychologues cliniciens) aux prises avec un nouveau contexte d'intervention¹⁰ devant lequel ils se sentaient totalement démunis. La conférence qui, en 1966, en fit état¹¹ avait pour thème « Conférence sur l'éducation des psychologues oeuvrant en santé mentale communautaire ». Ce n'est qu'au fil des années et à la suite de débats parfois houleux¹² que les « psychologues communautaires » se préoccupèrent de définir un cadre théorique correspondant à leur pratique.

Au-delà des différences de parcours, ces divergences historiques ont également des conséquences au niveau paradigmatique. Ainsi, la filiation conceptuelle de la psychosociologie avec la sociologie et la psychologie fait en sorte qu'elle utilise encore aujourd'hui un cadre enraciné dans les grandes traditions théoriques de ces disciplines¹³. En ce qui concerne la psychologie communautaire, les éléments paradigmatiques actuellement disponibles¹⁴ sont directement issus du cadre idéologique introduit par les praticiens « pères de la psychologie communautaire ». Cette vision particulière des réalités sociales s'est développée en marge des courants théoriques traditionnels. Ses racines sont plus à chercher dans les grandes luttes

⁸ Cela ne signifie pas pour autant que les deux disciplines se fondent sur des modèles de recherche-action identiques. Ainsi, l'intérêt manifesté par les tenants de l'intervention psycho-sociologique pour la sociologie de l'action d'Alain Touraine ne trouve pas de correspondance au niveau de la pratique en psychologie communautaire. Dans cette discipline, la tension entre la recherche et l'action n'a pas encore fait l'objet d'une définition théorique précise.

⁹ Maisonneuve (1985).

¹⁰ Suite au lancement de la « guerre à la pauvreté » par le président Johnson au début des années 60, on assista à l'implantation de services de santé mentale au coeur des communautés. La décentralisation des structures ne s'étant pas accompagnée d'une redéfinition des pratiques, les psychologues se sont trouvés devant des situations d'interventions sociales pour lesquelles leurs compétences cliniques et leur cadre théorique de référence (modèle médical) n'étaient d'aucun secours.

¹¹ Bennett *et al.* (1966): on peut également consulter avec profit le numéro 15 de la revue « American Journal of Community Psychology » paru en 1987 qui est entièrement consacré au contexte qui a présidé à la naissance de cette discipline.

¹² Voir à ce sujet le texte de Holahan, (1977) qui décrit le contexte dans lequel le cadre écologique fut adopté à titre de « cadre théorique de référence ».

¹³ Maisonneuve (1985); Dubost (1987).

¹⁴ Bien que le cadre théorique de la psychologie communautaire soit encore peu développé, des percées importantes ont été réalisées et l'on peut s'attendre à ce que les prochaines années soient prolifiques en la matière [voir notamment tous les travaux de Rappaport et plus particulièrement celui de 1981 et les travaux de Newbrough (1992)].

populaires américaines (en particulier le mouvement pour la revendication des droits civiques de Martin Luther King) que dans une tradition intellectuelle particulière. En raison de ces filiations spécifiques, on observe des différences au niveau des objets d'études ou des phénomènes d'intérêt des deux disciplines. Les thèmes de recherche abordés par la psychosociologie sont de nature plutôt générique (les groupes restreints, les attitudes, les représentations sociales, etc.) et visent en priorité le développement d'un corpus de connaissances théoriques (ce qui n'exclut pas que celles-ci se développent en collaboration avec des acteurs plus engagés dans l'action). Au contraire, les thèmes abordés par la psychologie communautaire sont enracinés dans les expériences concrètes et ont plutôt une fonction de soutien à l'action que de développement des connaissances. La démarche de conceptualisation n'apparaît souvent que dans un deuxième temps et de façon partielle. En fait, on peut avancer que la psychologie communautaire est une discipline empirique parvenue au stade de la formalisation des connaissances acquises au cours des années.

Dans cet effort de formalisation initié depuis quelques décennies, les travaux concernant le concept d'empowerment ont pris une importance grandissante au point que ce concept constitue aujourd'hui la pierre d'angle sur laquelle repose l'ensemble de l'édifice théorique de la psychologie communautaire. Le présent article s'inscrit dans cette jeune tradition de recherche sur l'empowerment. Plus précisément, il tente, à partir d'une étude empirique, de clarifier la relation entre l'empowerment des personnes et la participation communautaire.

Si la définition théorique de l'empowerment commence à faire l'objet d'un consensus assez large¹⁵, les recherches sur les indicateurs empiriques qui y correspondent sont encore à l'état embryonnaire¹⁶. Une des raisons de cette situation tient au fait que l'empowerment peut être appréhendé à différents niveaux (personnes, groupes, organisations), séparément ou simultanément¹⁷. Dès les premières études sur ce thème¹⁸, il a été rapidement établi que la participation communautaire est le moyen privilégié pour observer ou initier un processus d'empowerment¹⁹. Deux courants de recherche complémentaires se sont développés autour de ce constat. Le premier appréhende la participation communautaire comme un comportement quantifiable²⁰, alors que le second s'intéresse plus spécifiquement au vécu personnel lié à cette participation²¹.

Le lien entre la fréquence de la participation communautaire et l'empowerment personnel, mesuré à l'aide d'indicateurs psychologiques traditionnels, n'explique qu'une

15 Breton (1993).

16 Le Bossé et Lavallée (1993); Lord (1991).

17 Rappaport (1987); Swift & Levin (1987).

18 Katz (1984); Kieffer (1984); Maton & Rappaport (1984); Serrano-Garcia (1984); Zimmerman & Rappaport (1988).

19 Florin et Wandersman (1990); Swift & Levin (1987).

20 Chavis & Wandersman (1990); Florin et Wandersman (1990); Prestby, Wandersman, Florin, Rich & Chavis (1990); Zimmerman (1990b); Zimmerman, Israel, Schultz & Checkoway (1992).

21 Kieffer (1984); Lord & Mc Killop Farlow (1990); Lord (1991).

partie marginale de la variance observée²². Envisagée quantitativement, la participation communautaire ne fournit donc qu'un indice de l'empowerment des personnes ou des groupes. Cette situation peut être attribuable à deux facteurs: soit le concept de participation communautaire n'est pas assez précis pour distinguer des autres les personnes qui vivent de l'empowerment, soit les mesures utilisées pour cerner ce concept sont inadéquates ou incomplètes. Une étude récente²³ laisse entrevoir l'influence des deux facteurs. D'une part, le *taux* de participation au sein d'un groupe ne distingue pas les membres d'organisations communautaires sur les mesures d'empowerment personnel sinon lorsque cette participation a un caractère actif ou passif, c'est-à-dire touche à la *qualité* de cette dernière. D'autre part, les mesures jusqu'ici associées à l'empowerment personnel n'expliquent qu'un faible pourcentage de variance et ne permettent donc qu'une appréhension partielle de ce phénomène. Une approche plus qualitative, qui s'intéresse au vécu des participants de groupes communautaires dans le but d'y découvrir les mécanismes qui conduisent à l'empowerment, nous apparaît une démarche mieux adaptée. C'est le cas de l'étude présentée ici qui explore le « vécu d'empowerment » auprès d'un échantillon représentatif des répondants issus d'une recherche précédente.

Les études sur le vécu d'empowerment personnel lié à la participation communautaire sont généralement consacrées aux rapports d'interventions auprès de populations spécifiques²⁴. Les auteurs y décrivent comment, suite à une intervention professionnelle, des personnes au sein de groupes acquièrent un pouvoir de représentation et d'action plus important dans leur environnement respectif. Rares sont les études qui s'attardent à décrire en détail ce processus ou à proposer un modèle théorique susceptible de guider la recherche d'indicateurs fiables. Et pourtant, compte tenu de la diversité des formes possibles d'empowerment selon les contextes²⁵, c'est bien à partir de l'étude de ces processus que des indicateurs constants doivent être recherchés.

A date, seules trois études²⁶ ont proposé des modèles théoriques du processus d'empowerment (voir tableau 1). Le premier, élaboré par Serrano-Garcia (1984), découle d'une intervention réalisée pendant deux ans auprès de résidents de quartiers défavorisés de l'île de Porto-Rico. Dans une perspective d'action sociale et politique propre à la psychologie communautaire²⁷, l'auteur envisage l'empowerment comme une démarche de mise en évidence du déséquilibre des pouvoirs. S'appuyant sur une analyse des rapports de pouvoir dans la société et sur son expérience auprès des populations de Porto-Rico, elle propose un modèle d'empowerment qui conduit, grâce à une prise de conscience progressive, à la mise en place d'actions sociales et politiques en vue d'un meilleur accès aux ressources.

22 Chavis et Wandersman (1990); Chesney & Chelser (1993); Florin et Wandersman (1990); Le Bossé et Lavallée (1993); Yielch & Levine (1992); Zimmerman et Rappaport (1987); Zimmerman *et al.* (1992).

23 Le Bossé & Lavallée (en préparation).

24 Balcazar, Seekins, Fawcett & Hopkins (1990); Bond, Belenky, Weinstock & Monsey (1992); Cox (1991); Delgado-Garcia (1991); Guber, & Trickett (1987); Kreidler & Burns (1990); Serrano-Garcia (1984); Wallerstein (1993).

25 Breton (1993); Swift & Levin (1987); Swift (1992); Rappaport (1985, 1987).

26 Lord (1991); Kieffer (1984); Serrano-Garcia (1984).

27 Davidson (1981); Le Bossé et Lavallée (1993); Walsh (1987).

Tableau 1

Trois modèles de processus d'empowerment

<u>SERRANO GARCIA, 1984</u>	<u>KIEFFER, 1984</u>	<u>LORD, 1991</u>
Etape 1 Développer la perception de soi et des autres	Ere d'entrée Avoir une volonté d'action suite à un sentiment de profonde indignation	Sentiment d'impuissance Etre isolé socialement Dépendre des services Avoir des choix limités
Etape 2 Avoir une compréhension critique des forces sociales en jeu	Ere d'avancement Prendre conscience des relations entre les problèmes sociaux et le vécu individuel grâce à l'action au sein du groupe	Prise de conscience Céder à la colère Réagir aux renseignements Réagir à de nouveaux contextes
Etape 3 Développer des stratégies de ressources pour atteindre un rôle social et politique plus important	Ere d'incorporation Développer des habiletés de participation et de l'identification au groupe	Apprentissage de nouveaux rôles Entrer en contact avec les autres Établir un lien avec les intervenants Multiplier ses choix/ses occasions
	Ere d'engagement Posséder un niveau élevé de compétence à participer Posséder un niveau de conscience aigu	Initiatives/participation Se joindre à des groupes S'exprimer Améliorer son aptitude à la participation
		Collaboration Etre un modèle Exercer une influence Accroître ses compétences

Le modèle de Kieffer (1984) est élaboré à partir d'une étude qualitative auprès de 15 leaders d'organisations communautaires. Concevant l'empowerment comme un ensemble de facteurs personnels (estime de soi, sentiments de compétence, etc.) et communautaires (participation communautaire, action dans le milieu, etc...), l'auteur en voit le processus initié en réaction à un vécu de crise ayant provoqué un sentiment de profonde indignation. Ce sentiment conduit la personne à s'impliquer dans un mouvement communautaire pour changer les choses. Une fois engagée dans le groupe, elle développe un sentiment de compétence à participer qui l'amène à approfondir son implication. Ainsi, c'est par un processus de conscientisation²⁸ qui se caractérise par une interaction continue entre l'action sociale et la réflexion critique que la personne atteint progressivement un niveau élevé de conscience et d'engagement social.

Le modèle proposé par Lord (1991) est à la fois plus complexe et moins précis que les deux autres. Son étude diffère également des précédentes sur plusieurs points. La perspective adoptée est davantage liée à l'intégration des personnes dans la société qu'à

²⁸ Freire (1977).

la mise en oeuvre d'un changement social. Il écrit « ... la plupart des ouvrages traitant de l'habilitation (i.e empowerment) sont demeurés théoriques.... notre étude en revanche s'efforce de considérer et de comprendre l'expérience des gens « à partir de leur propre point de vue » (p. 5). Pour ce faire, il réalise sa recherche auprès de 33 personnes handicapées dont la plupart ont subi une forme de limitation à tous les niveaux de leur existence, parfois même de la part de leurs proches. Cette population diffère ainsi de celles qui ont permis l'élaboration des deux modèles précédents (population de quartiers pauvres et de leaders d'organisations communautaires). Par ailleurs, en distinguant l'empowerment de la personne de l'empowerment de la collectivité, l'auteur n'envisage pas leur évolution de façon aussi linéaire que les deux modèles précités. Pour lui, « l'habilitation est un processus continu, [qu'] il n'y a pas de sommet où des gens deviennent habilités » (p. 81); il ajoute plus loin que « ... bien que la plupart de nos participants et participantes aient réussi à exercer un plus grand contrôle sur leur vie, très peu de gens ont eu une influence sur l'extérieur » (p. 81).

La différence de perspective d'analyse entre ces trois modèles illustre bien l'orientation actuelle des écrits sur l'empowerment²⁹ qui tendent à se structurer le long d'un axe partant de l'empowerment individuel, source de pouvoir personnel³⁰, pour se diriger vers l'empowerment collectif, source de pouvoir social³¹. Cette distinction n'est pas sans répercussions sur la recherche d'indicateurs empiriques. Bien qu'il soit établi que l'action est au centre du processus d'empowerment³², on ne s'entend pas sur le type d'action concerné. S'agit-il, comme le suggère Lord (1991), d'une action qui conduit à un meilleur contrôle sur sa vie ou faut-il ne considérer que l'action sociale sous peine de « trivialisier » l'idée d'empowerment³³? Qui vit de l'empowerment, celui qui exerce un contrôle efficace sur sa vie³⁴ ou celui qui, prenant conscience de l'oppression dont il est l'objet, travaille avec ses pairs à se libérer de ce joug³⁵? Est-il opportun d'évaluer les deux? Si oui, doit-on les considérer comme équivalents ou les placer selon un continuum linéaire (donc hiérarchique) comme le suggèrent les modèles de Serrano-Garcia (1984) et de Kieffer (1984)?

Dans une réflexion récente, Swift (1992) considère que l'empowerment transcende les oppositions parce qu'il s'agit d'un phénomène dialectique. Selon elle, « les activités d'empowerment ne peuvent être expliquées en se centrant uniquement sur la personne ou sur l'environnement, mais [elles doivent être] plutôt intégrées comme une unité d'analyse globale et holistique » (p. 109, notre traduction). Dans cette perspective, le moyen que constitue l'empowerment devient une fin en soi. En effet, d'un point de vue développemental, le fait que l'objectif soit d'ordre personnel ou collectif est moins

²⁹ Le Bossé & Lavallée (1993).

³⁰ Conger et Kanungo (1988); Kanungo (1992); Mills (1992); Ozer & Bandura (1990); Scott & Jaffe (1992); Strong (1989), Thomas (1987).

³¹ Breton (1989, 1993); Cox (1991); Delgado-Gaitan (1991); Lee (1994); Kreidler & Burns (1990); Parson (1991); Pinderhughes (1983); Serrano-Garcia (1984); Strauch, Brown & Zieffer (1988); Wallerstein (1993); Yielch & Levine (1992).

³² Le Bossé & Lavallée (1993).

³³ Breton (1993).

³⁴ Ozer & Bandura (1990); Mills, 1992); Scott & Jaffe (1992).

³⁵ Breton (1994); Cox (1991); Lee (1994); Parson (1991).

déterminant que le processus par lequel passe l'individu pour y parvenir³⁶. Par ailleurs, comme le soulève Newbrough (1992), les exigences de liberté individuelle et celles de fraternité dans une société peuvent être conçues l'une au détriment de l'autre sans produire d'avatars dysfonctionnels à moyen et long terme. Pour intégrer cette vision transactionnelle du monde propre à la psychologie communautaire³⁷, l'unité d'analyse à retenir ne peut donc être que celle de « la personne-en-communauté »³⁸.

Au niveau de la recherche d'indicateurs de l'empowerment personnel, cette position conduit à retenir à la fois les aspects individuels (i.e. sentiment de contrôle sur les domaines importants pour soi) et communautaires (i.e. présence/absence de la participation communautaire et impact de celle-ci sur le sentiment de contrôle). Plus précisément, elle implique de s'intéresser au mode d'interaction entre ces deux dimensions. De plus, comme on s'attend à ce que le vécu d'empowerment débouche, à défaut d'un « haut niveau de conscience critique »³⁹, sur une remise en question de la conception de l'environnement social⁴⁰, il est important d'examiner dans quelle mesure ce changement est présent et perçu. C'est à partir de ces prémisses qu'a été élaborée l'étude présentée ici. Il s'agit d'une recherche qualitative qui, comme celle de Lord (1991), tente d'identifier la présence d'indicateurs d'empowerment personnel, mais en s'intéressant cette fois à différents membres réguliers d'organisations communautaires locales. Elle se distingue de celle de Lord (1991), comme de celle de Kieffer (1984) sur un point majeur. Contrairement à la démarche des deux auteurs, les personnes interrogées n'ont pas été identifiées a priori comme possédant un niveau de contrôle important sur leur vie. Elles ont été sélectionnées aléatoirement sur le simple fait qu'elles étaient membres ou non d'une organisation communautaire et qu'elles acceptaient d'être rencontrées.

■ 2 Méthode

2.1 Population à l'étude et procédure de collecte des données

Cette étude constitue le deuxième volet d'une recherche réalisée en 1992 auprès de 412 adultes de la région de Québec. L'échantillon initial est composé de 360 (87.3%) membres de quatre organisations communautaires préalablement sélectionnées et de 52 (12.6%) non-membres issus de la population générale et servant ici de groupe témoin. Parmi les membres, 215 (59.7%) font partie d'une organisation à vocation socio-récréative⁴¹, alors que 145 (40.2%) appartiennent à une organisation à vocation socio-politique (voir tableau 2 pour une brève description des groupes). En plus de ce découpage initial, les membres ont également été classés sur la base de leur implication (i.e. avoir ou non des responsabilités) au sein de leur organisme communautaire. Des 360 membres, 130 (36.3%) ont rapporté assumer une ou plusieurs responsabilités au sein de l'organisme.

³⁶ Rappaport (1985).

³⁷ Altman (1987).

³⁸ Newbrough (1992).

³⁹ Kieffer (1984).

⁴⁰ Swift et Levine (1987); Swift (1992); Vanderslice (1984).

⁴¹ La classification des groupes selon leur vocation a été déterminée à partir des objectifs énoncés dans les documents officiels mis à notre disposition par les organisations.

Tableau 2

Groupes communautaires auxquels appartiennent les répondants

Organismes à vocation socio-récréative	
Le club de l'amitié	Il s'agit d'une association de personnes âgées d'une petite banlieue de la rive sud de la région de Québec, affiliée à la Fédération de l'Age d'or et forte de presque 500 membres. L'essentiel de son action consiste à organiser des loisirs, voyages et rencontres sociales à l'intention de ses membres. Les rencontres d'informations/éducation sur des sujets proches du 3 ^{ème} âge sont pratiquement inexistantes. Selon le président, des tentatives en ce sens sont régulièrement faites, mais ne rencontrent généralement pas de succès.
Le Carrefour Familles-Monoparentales	La vocation principale de cet organisme (environ 120 membres selon les années) est d'offrir un lieu de rencontre et d'échange aux personnes adultes monoparentales et à leurs enfants. Son activité principale se concentre sur l'information et l'aide apportée aux membres. Quelques activités de loisir sont organisées (sorties en familles, soirées à l'occasion des fêtes, etc.) de même que certains services concrets (garderies-dépannage, comptoir de linge, etc.). Outre les conférences hebdomadaires sur des sujets reliés à la monoparentalité, le Carrefour offre la possibilité de participer à un groupe d'entraide.
Organismes à vocation socio-politique	
Épilepsie section Québec	Il s'agit d'un organisme qui regroupe les personnes atteintes d'épilepsie. Sa mission principale se partage entre les activités d'informations (conférences) et de loisirs (ateliers, sorties, etc.) offertes aux membres, l'éducation du grand public (participation et mise en place de colloques, tables rondes, etc.) sur tout ce qui touche à l'épilepsie et à la défense des droits des personnes atteintes d'épilepsie (contestation des réglementations concernant ses membres, etc.). En 1992, cette organisation comptait plus de 200 membres résidant dans la région immédiate de Québec (plus de 600 dans tout l'est du Québec).
L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS)	L'AFEAS est une association qui regroupe des femmes de tous horizons préoccupées par la condition féminine dans la société. Divisée en plusieurs sections locales (celle qui fait l'objet de cette étude comptait 153 membres en 1992), son activité principale se partage entre l'éducation des femmes sur un ensemble de phénomènes de société qui les touchent et la défense des droits et des intérêts des femmes sur la scène politique.

2.2 Échantillon

Dix-huit personnes comprenant 11 femmes et 7 hommes, dont 8 responsables, 8 non-responsables et deux membres du groupe témoin ont été aléatoirement sélectionnées. Le nombre plus élevé de femmes s'explique par le fait que l'AFEAS ne compte aucun homme dans ses rangs. L'âge moyen des répondants est de 46,6 ans avec une étendue de 20 à 72 ans.

2.3 Cueillette des données

Les données ont été recueillies par l'intermédiaire d'entrevues semi-structurées d'une durée moyenne de 90 minutes. Les rencontres se sont déroulées soit au domicile du répondant, soit à celui du chercheur ou dans les locaux de l'université, au choix des

Tableau 3

Indicateurs de l'empowerment personnel
et thèmes abordés au cours des entrevues

Contrôle perçu	Evolution du contrôle	Evolution de la conception de l'environnement social	Evolution des compétences perçues	Participation communautaire
Définition du contrôle Domaines sur lesquels la personne estime important d'exercer un contrôle Importance relative de chaque domaine Niveau de contrôle perçu Moyens nécessaires à l'exercice de ce contrôle. Accessibilité actuelle à ces moyens	Evaluation rétrospective du contrôle Evaluation prospective du contrôle Evaluation de l'évolution actuelle du contrôle	Evaluation de l'influence actuelle Evaluation rétrospective de cette influence Evaluation prospective de cette influence Eléments qui ont le plus contribué à l'évolution de la conception	Lien actuel entre contrôle perçu et compétences perçues Lien rétrospectif entre contrôle perçu et compétences perçues Lien prospectif entre contrôle perçu et compétences perçues Eléments qui ont le plus contribué à l'évolution des compétences	Lien actuel entre contrôle perçu et participation au sein de l'organisme Lien actuel entre contrôle perçu et responsabilité au sein de l'organisme

répondants. La période de la cueillette s'est étendue sur 5 mois, de novembre 93 à mars 94. Toutes les rencontres ont été réalisées par le chercheur principal, à l'aide d'un guide d'entrevue conçu pour explorer cinq grands indicateurs théoriques de l'empowerment personnel soit:

- 1) la perception du contrôle;
- 2) l'évolution du contrôle;
- 3) l'évolution de la conception de l'environnement social en relation avec le contrôle perçu;
- 4) l'évolution des compétences perçues en relation avec le contrôle perçu;
- 5) la participation communautaire en relation avec le contrôle perçu.

De ces cinq indicateurs, découlent 19 thèmes et sous-thèmes auxquels s'ajoutent deux sous-thèmes concernant le déroulement de l'entrevue. Le résumé du contenu du guide est présenté dans le tableau 3.

Étant donné le caractère transversal de l'étude, l'évolution de certaines réalités est difficile à évaluer. Pour respecter l'objectif qui était de cerner le mode de développement de l'empowerment personnel, il a été décidé de recourir à une démarche qui utilise à la fois l'approche rétrospective et prospective. Cette façon de procéder permet de saisir avec plus de précision le caractère évolutif d'une réalité ⁴².

Les thèmes retenus dans le guide sont dits « construits » puisqu'ils sont issus d'un cadre théorique existant ⁴³. Toutefois, le thème concernant la définition de la notion de contrôle est « émergent » c'est-à-dire qu'il a été ajouté au guide d'entrevue, suite aux résultats du prétest de ce dernier. En effet, il est apparu que l'expression *avoir du contrôle sur les choses importantes pour soi* nécessitait une définition plus claire dès le début de l'entrevue, sans quoi une ambiguïté quant au sens à attribuer à cette notion persistait tout au long de l'échange. Plutôt que d'imposer une définition a priori, a été retenue, chaque fois, la définition donnée par les participants au début des entrevues. Cette procédure offrait le double avantage d'améliorer la congruence des données tout en évaluant indirectement l'univers et les frontières conceptuelles attachés à la notion de contrôle.

2.4 Analyse des données

L'interprétation du corpus de données de cette étude est guidée par le principe de l'analyse herméneutique qui se centre sur le respect de l'intention du répondant et sur le contenu manifeste (par opposition au contenu latent) de son discours ⁴⁴. Les principes énoncés par Lincoln et Guba (1985) ont également guidé la démarche d'analyse. Rappaport (1990), qui considère ces principes particulièrement compatibles avec la recherche sur l'empowerment, présente une version adaptée des critères rigoureux développés par ces auteurs à partir de ces principes ⁴⁵. Des critères tels que l'analyse des cas négatifs, la triangulation des sources et des méthodes, la description des

⁴² Riverin-Simard (1984).

⁴³ Serrano-Garcia (1984); Kieffer (1984); Lord & Mc Killop Farlow (1990).

⁴⁴ Fortin (1988).

⁴⁵ Rappaport (1990): p. 61.

contextes et la fiabilité font partie intégrante du processus d'analyse. Quant à la phase de structuration et d'organisation des corpus de données, elle s'inspire du modèle développé par Fortin (1988) qui offre l'avantage de systématiser l'examen des données et de favoriser la multiplicité des perspectives d'analyse. Son application s'effectue en deux étapes:

La phase préanalytique

Cette phase consiste à préparer le matériel d'analyse. Les 18 entrevues enregistrées sur bande magnétique sont retranscrites intégralement par des personnes indépendantes à l'étude. Les extraits d'entrevue, préalablement découpés par les deux auteurs, de façon alternative, sont ensuite codifiés par une équipe de quatre juges (les deux auteurs et deux juges externes ayant une expérience en analyse de contenu). Trois des entrevues (16.6%) servent à établir une règle de codification commune. Cette phase accomplie, les juges, divisés en quatre sous-équipes de trois personnes, procèdent à la codification de chaque entrevue. Le taux d'entente interjuge (nombre d'accords/par nombre d'accords + nombre de désaccords) en « première lecture » est de .91; les taux d'entente par sous-équipe s'étendent de .86 à .95. Le contenu des différents sous-thèmes et thèmes est ensuite regroupé en vue de l'analyse proprement dite.

La phase analytique

Cette phase consiste à repérer dans le discours des répondants, les éléments les plus significatifs par rapport à chacun des sous-thèmes, à les synthétiser, à les illustrer par des citations et à les commenter. Une fois les données réduites, chaque entrevue est accompagnée d'une série de « capsules d'informations » correspondant au contenu réduit et commenté du verbatim du répondant pour chaque sous-catégorie. Cette démarche produit quatre perspectives d'analyses distinctes:

Intra-sujet/intra-thématique: Elle permet d'identifier la manière dont une personne se positionne sur le thème à l'étude en analysant ses propos recueillis pour chaque sous-thème.

Trans-sujets/intra-thématique: Elle permet de dégager un ou des patrons thématiques pour chaque thème étudié.

Intra-sujet/trans-thématique: Elle permet d'établir un profil du répondant en regroupant l'ensemble de ses positions sur les différents thèmes à l'étude.

Trans-sujet/trans-thématique: Elle permet d'établir des liens entre les différents patrons thématiques en vue de la description d'une typologie générale.

La section suivante présente les résultats de l'analyse des cinq grands indicateurs identifiés plus haut. Nous aborderons ensuite la question des différences selon le sexe et le statut.

■ 3 Résultats

3.1 Contrôle perçu par les répondants

3.1.1 Définition

À la question *Qu'est-ce que signifie pour vous l'expression avoir du contrôle sur les choses importantes pour soi ?*, la définition proposée par les répondants s'articule entre les pôles « contrôle sur soi » et « contrôle sur l'environnement ». Quelques répondants identifient également des « conditions d'exercice » de ces contrôles. En ce qui concerne le contrôle sur soi, certains l'abordent prioritairement sous l'angle de « l'autonomie personnelle, de la capacité à administrer les choses par soi-même ». Il est intéressant de noter que ces personnes sont soit des personnes âgées, soit des personnes aux prises avec une maladie ou un handicap.

En ce qui concerne le contrôle sur l'environnement, plusieurs répondants soulignent deux conditions précises à l'exercice de ce contrôle: « avoir la possibilité, tant physique que psychologique, de faire des choix » et « avoir les ressources personnelles nécessaires à leur application ».

3.1.2 Domaines de contrôle

Six grands domaines sont dégagés en tenant compte de l'importance relative que les répondants leur accordent:

- 1) le contrôle sur soi et sa croissance personnelle;
- 2) le contrôle sur la vie familiale et l'éducation des enfants;
- 3) les conditions de vie (santé, environnement, économie, etc.) individuelle et collective;
- 4) les défis et performances professionnelles;
- 5) les relations avec les autres;
- 6) l'implication sociale et communautaire.

Le premier thème se distingue nettement des autres. Tous les répondants lui accordent une grande importance. Cela s'exprime soit très directement: « le contrôle doit porter sur soi-même et non sur les choses », soit par le biais d'un aspect particulier du désir de croissance personnelle (le spirituel, le créatif, l'affectif): « Une vie de couple harmonieuse stabilise une vie, au-dessus de toute chose ». Le domaine de la famille est également très fréquemment retenu, surtout en regard de l'éducation des enfants. Plusieurs estiment très important de voir leurs enfants adopter leurs « propres valeurs » ou leur conception de vie, par le biais d'« une bonne instruction, d'une bonne éducation ». On s'inquiète également de leurs besoins affectifs et de leur compétence scolaire.

Viennent ensuite, à importance comparable, les conditions de vie et les défis/performances professionnelles. La dimension « conditions de vie » regroupe l'ensemble des aspects de l'environnement qui ont une incidence directe sur le quotidien des personnes. On retrouve pêle-mêle, les finances personnelles, la qualité de l'air, de

l'eau, la sécurité du quartier ou le « *domaine financier, économique, politique...* ». La dimension performances et défis regroupe l'ensemble des aspects de la vie professionnelle ou personnelle qui constituent un espace de réalisation de soi par le biais de performances particulières. Cela s'exprime parfois sous forme d'attente ou de réflexion sur l'omniprésence de cette dimension ou encore comme point de départ vers autre chose: « *Avoir un travail, c'est valorisant, cela permet de se réaliser* »; « *il est important d'avoir un travail qui nous plaît, un travail dans lequel on se sent à l'aise* »; « *lorsqu'on aime contrôler ce que l'on fait, les sports sont aussi un bon moyen d'avoir le contrôle sur soi* ».

Le domaine des relations avec les autres est plus complexe parce qu'il concerne à la fois le désir d'acquérir un meilleur contrôle sur soi en situation d'interaction et celui d'être en présence de personnes différentes pour profiter d'échanges enrichissants. Dans le premier cas, les autres apparaissent comme une source de rétroaction sur soi et une occasion d'améliorer sa compétence sociale: « *Nos attitudes, la manière dont on réagit face aux événements, la spontanéité avec laquelle on s'exprime...* »; « *au fond, il s'agit de réfléchir avant d'agir* ». Dans le second, ils sont plutôt perçus comme une source d'ouverture, une façon de se « *sortir de soi-même* »: « *Il est important pour moi de pouvoir choisir les gens avec qui je prévois être, avec qui je vais entrer en relation* ».

L'implication sociale et communautaire est peu citée, mais ceux qui la mentionnent lui accordent une réelle importance. Les motivations varient selon les personnes. Parfois perçue comme un moyen privilégié d'être en position d'assumer des responsabilités: « *Il me plaît de diriger, chose que je fais depuis très longtemps* », elle peut aussi être vécue comme une occasion précieuse de ressourcement: « *Les groupes me donnent confiance en moi, m'offrent solidarité et connaissances nouvelles* ».

3.1.3 Le niveau de contrôle perçu

Accorder de l'importance à un domaine spécifique ne signifie pas forcément en avoir le contrôle. C'est souvent parce qu'on ne parvient pas à exercer un contrôle suffisant sur un aspect de sa vie que celui-ci est placé en priorité. Ainsi, cette mère de famille dont l'intérêt pour l'éducation de ses enfants est liée à son sentiment d'insuffisance actuelle en matière de supervision scolaire ou encore cette personne préoccupée par la valorisation professionnelle parce qu'elle subit depuis neuf ans une attitude d'hostilité ouverte de la part de ses collègues. On peut, par ailleurs, avoir un fort sentiment de contrôle dans un domaine et se sentir très démuné dans un autre; ainsi, cette personne qui, tout en ayant une situation professionnelle satisfaisante, se sent constamment diminuée par les effets secondaires de sa médication. Enfin, le même niveau de contrôle perçu ne semble pas avoir la même « *capacité de rayonnement* » selon les domaines. Les répondants qui éprouvent des difficultés au niveau personnel ne trouvent pas tellement de réconfort à être satisfaits dans d'autres domaines. A l'inverse, un niveau élevé de contrôle personnel rend plus facile l'appréhension des domaines moins maîtrisés. Ainsi, cette personne qui, après avoir beaucoup progressé sur le plan personnel à la suite d'une période très difficile (maladie, perte soudaine de statut social, bénéficiaire des subsides gouvernementaux), réfléchit à ses difficultés persistantes dans ses relations avec les autres: « *J'ai l'impression que mon avenir est très chargé...* »; « *Je crois que mon environnement humain potentiel est considérable* ».

En somme, la dimension touchant le contrôle personnel est celle qui rencontre le plus haut niveau de contrôle perçu. Viennent ensuite les défis et performances professionnelles ou personnelles, puis la dimension familiale et éducative; les autres domaines varient d'un répondant à l'autre. Exception faite du contrôle personnel qui reste constamment dominant, cette hiérarchie du niveau de contrôle diffère un peu de celle concernant l'importance du contrôle. Ainsi, même si la vie familiale et l'éducation des enfants semblent avoir beaucoup d'importance aux yeux des répondants, ces derniers rapportent souvent en avoir peu de contrôle. On observe la même chose au niveau des conditions de vie.

3.1.4 Moyens de contrôle et accessibilité de ces moyens

Les répondants n'éprouvent aucune difficulté à définir les moyens nécessaires à l'exercice du contrôle visé. Trois grands types de moyens sont mentionnés:

- 1) l'action;
- 2) les ressources;
- 3) la communication.

La nature des actions varie beaucoup d'un répondant à l'autre et se spécialise selon les domaines. Ainsi, on préconise surtout l'action personnelle (le travail, l'entraînement et l'effort) dans le domaine des défis et performances alors qu'on privilégie les actions de nature collective pour les conditions de vie (se réunir, s'impliquer dans les groupes), les relations avec les autres (participer à la vie communautaire, aller rencontrer des gens) et surtout l'implication sociale et communautaire (participer beaucoup, prendre des responsabilités).

La ressource la plus fréquemment citée est l'acquisition de connaissances. Elle apparaît comme facilement disponible, au niveau des conditions de vie (apprendre à bien administrer), des défis et performances (apprendre par soi-même, développer de nouvelles connaissances) et du contrôle personnel (s'éduquer, lire, aller aux conférences, etc.). On invoque parfois des ressources humaines (aller chercher de l'aide), rarement des ressources matérielles. Enfin, la communication est souvent perçue comme un moyen stratégique d'accéder à plus de contrôle. Ainsi cette personne qui considère qu'une façon d'atteindre ses objectifs de performance professionnelle consiste à créer des alliances dans son milieu de travail. Le plus souvent, les répondants invoquent le dialogue comme moyen privilégié pour atteindre leurs objectifs de contrôle, soit dans leurs relations avec leurs enfants, avec les autres ou encore dans le cadre d'une démarche d'épanouissement personnel.

En général, tous les moyens cités par les répondants leur sont facilement accessibles. Dans les rares cas contraires, c'est en raison de l'inexistence ou de la suppression définitive de ce moyen. Par exemple, cette personne dont l'ex-conjoint, récemment décédé, ne peut plus contribuer au partage de la charge parentale. Très souvent, les répondants abordent la question des moyens de façon rétrospective, en étant prioritairement ceux qui, avec le recul, se sont révélés particulièrement efficaces. On remarque, à l'exception peut-être de la participation communautaire, que la plupart des moyens cités sont associés à une initiative personnelle; très peu de répondants mentionnent des moyens collectifs ou des ressources extérieures susceptibles

d'augmenter le sentiment de contrôle. Enfin, la connaissance et l'accessibilité des moyens ne semblent pas suffire à l'exercice du contrôle: « *Pour exercer un contrôle, il ne s'agit pas seulement de demander de l'aide, il faut aussi mettre en application ce qu'on apprend* ».

3.2 L'évolution du contrôle tel que perçu par les répondants

À l'exception d'une personne, tous les participants rapportent un changement (en terme d'augmentation ou de diminution) dans leur niveau de contrôle dans au moins un des domaines cités. Cette évolution est reliée, en proportion égale, soit à un événement ou à une période précise de la vie de la personne, soit à un changement progressif. Lorsqu'il y a lien avec un événement précis, il peut s'agir du décès d'un proche, d'un divorce, d'une situation insoutenable ou même d'une maladie: « *Un docteur m'a appris qu'il s'agissait de l'épilepsie. Ma vie a continué et peu de temps après, j'ai connu une diminution subite de mes capacités physiques* ». Certains expriment clairement une transformation progressive: « *Les choses ont changé naturellement lorsque ma conjointe est entrée dans ma vie...* ». « *Côté travail, c'était plutôt il y a trois ou quatre ans, lorsque j'ai trouvé mon emploi actuel* ».

Toutes les personnes qui ont vécu des événements semblables ne leur attribuent pas forcément un rôle dans la modification de leur contrôle. Ainsi en est-il d'une répondante très éprouvée par la vie (maladie grave, etc...), qui estime que son niveau de contrôle a toujours été relativement constant. De même, il peut arriver qu'une baisse drastique de contrôle survienne dans un domaine particulier suite à l'effet conjoint d'un ensemble de facteurs mineurs: « *C'est lorsque mon mari est tombé malade que le problème s'est posé; j'ai beaucoup de difficultés à accepter cet état de choses* ». On n'observe pas de différence marquée entre ceux qui rapportent un événement précis et les autres sur le plan du niveau de contrôle perçu. Ceux pour qui le changement a été progressif citent plusieurs éléments positifs (nouvel emploi, stage dans un milieu particulièrement accueillant, implication communautaire, nouvelle relation, voire même simple déménagement) qui ont contribué à améliorer leur sentiment de contrôle: « *Lorsqu'on prend de l'âge, on s'aperçoit qu'on devient plus mature, qu'on étudie davantage, qu'on analyse un peu plus...* ».

Rares sont les répondants qui rapportent une modification globale de leur niveau de contrôle; habituellement, un ou deux domaines particuliers restent stables même pendant une période de crise. Lorsqu'interrogés sur l'évolution éventuelle de leur niveau de contrôle, la quasi totalité des sujets s'attend à le voir augmenter ou à le maintenir stable. Les quelques baisses anticipées réfèrent à des situations où ce contrôle devient caduque (ex: les enfants qui quittent le domicile) ou encore pour permettre un investissement dans d'autres sphères (ex: désinvestissement au niveau communautaire pour retourner aux études). Certains envisagent une augmentation dans des domaines précis et une stagnation dans d'autres. Les plus optimistes parlent d'une augmentation dans tous les domaines: « *On commence à prendre conscience de notre être, on veut avancer et on n'arrête plus* ». « *Ça ne m'empêche pas de continuer à assister à des conférences, à lire...* » alors que d'autres ne ressentent pas le besoin de changer, peu importe le domaine: « *J'apprécie ce que je vis, je me sens comblée* ».

3.3 Évolution de la conception de l'environnement social

3.3.1 Conception actuelle

A la question « *Quels sont les aspects de votre environnement social qui ont le plus d'impact sur votre vie et celle de vos proches ?* » les répondants identifient trois grandes dimensions:

- 1) le contexte social, économique et politique;
- 2) L'individualisme, le matérialisme et autres grands problèmes sociaux;
- 3) La vie communautaire.

En ce qui concerne le contexte politique et social, les participants se sentent menacés par la détérioration du climat économique, la progression de l'endettement public et la gestion des gouvernements en général: « *La violence se situe à divers niveaux. Le niveau économique, financier... c'est quelque chose, le coût de la vie* ». « *Ce qui est négatif dans la société, comme les impôts, les phénomènes de déficit actuels, nous influence négativement* ».

La critique sur l'individualisme et le matérialisme est plus précise. Certains établissent un lien entre l'omniprésence de l'individualisme et l'augmentation de la violence; ils y voient également une conséquence de la disparition de la solidarité et de l'augmentation d'un certain nombre de fléaux sociaux (drogue: « *Je déteste la drogue et les problèmes qu'elle cause* », enfants négligés et battus, alcoolisme, etc.). Une personne associe la promotion du matérialisme avec l'accroissement des inégalités: « *Notre système est devenu trop matérialiste, les moins nantis se sentent délaissés tandis que les plus nantis...* ».

Le thème de la vie communautaire est rarement invoqué par les sujets; s'il est mentionné, on le cite en premier en soulignant la force de changement que représentent ces mouvements: « *Quand on se sent secondé, il est plus facile de contester, de revendiquer ses droits...* »; « *C'est une force d'être à plusieurs* », l'intérêt que revêt la vie communautaire ou encore le caractère déplorable du manque de solidarité dans la société: « *Nous avons tous besoin du communautaire, de l'entraide. Peu de gens se sont arrêtés à penser à ça* ».

3.3.2 Evolution de cette conception

Pour la plupart des sujets, leurs conceptions actuelles reflètent à peu de choses près ce qu'ils ont toujours pensé. Certains nuancent cet avis en spécifiant que leur pensée a progressé, qu'elle s'est « *affinée* » mais qu'en essence elle est identique; « *la base de ma conception a toujours été la même. J'ai seulement tenté de l'améliorer, de la faire toucher au plus de domaines possible* ». Par contre, les personnes qui estiment que leur conception a changé sont parmi celles dont le changement de contrôle est lié à un événement précis. Elles font d'ailleurs clairement le lien entre cet événement et l'évolution de leur conception de l'environnement social: « *Lorsque, faute de pouvoir trouver du travail, j'ai bénéficié de l'aide sociale, j'ai pris le temps de réfléchir* ». « *À mon retour sur le marché du travail, je me sentais un peu plus solide* ».

Quand on demande aux répondants s'ils anticipent un changement de conception dans l'avenir, les opinions se répartissent en proportion égale vers une évolution optimiste de cette conception, un maintien et une évolution pessimiste. Le plus souvent, l'évolution optimiste concerne plus spécifiquement l'impact que leur diagnostic actuel aura sur leur avenir personnel: « *Il me faudrait trouver un moyen de vivre avec les choses négatives que je ne peux pas contrôler, comme l'argent, la politique* ». Le maintien et le pessimisme sont plus liés à l'évolution collective de l'environnement social: « *Le point de vue économique fait mal au social* »; « *les personnes âgées n'auront bientôt plus d'espace où vivre* ».

3.4 Evolution des compétences telles que perçues par les répondants

A la question « *Pensez-vous que le contrôle que vous avez dans ces différents domaines vous a permis d'acquérir des compétences ?* » presque tous les participants répondent par l'affirmative. L'analyse des réponses négatives montre que, dans un cas, la personne exclut tout lien entre sentiment de contrôle et compétence et, dans l'autre, la réponse concerne plus les insuffisances que les compétences actuelles. Une troisième personne estime ne pas avoir acquis de nouvelles compétences dans le domaine qui la préoccupe. Les compétences mentionnées peuvent être regroupées selon la trilogie: savoir, savoir-faire et savoir-être. Celles qui sont le plus associées au contrôle perçu relèvent du savoir-être. On parle de progression de la maturité, de compétences en matière de relations affectives ou encore d'une plus grande capacité à accueillir les autres et les événements tels qu'ils se présentent: « *La confiance en soi, l'estime de soi, c'est très valorisant, stimulant* ». « *Depuis que je travaille pour un groupe communautaire, j'ai appris à laisser aux autres la chance de décider par eux-mêmes, au lieu de toujours les diriger. J'ai appris à être à l'écoute, j'accepte de changer d'idée et je peux m'adapter à diverses situations* ».

Des deux autres catégories, celle du « savoir » est la plus fréquente. Les apprentissages qui sont rapportés sont très variés; cela va des recettes de cuisine à la prise de conscience d'une certaine forme de censure de l'information: « *ça m'a permis de mieux juger l'information qu'on nous donne à la télévision. Je suis moins prêt à croire que la violence et la pauvreté n'existent plus* ». La notion de prise de conscience revient souvent, suite à l'acquisition d'informations nouvelles ou à un changement de perspective. Ainsi, un répondant qui s'était toujours impliqué au niveau local a réalisé l'étendue des difficultés rencontrées par l'ensemble de la population, après avoir accédé à un poste au niveau régional: « *Voir la situation nous ouvre les yeux, nous permet d'expliquer à nos membres ce qui se passe et ce qui est sur le point d'arriver* ». Un autre rapporte comment la participation à des conférences l'a amené à prendre conscience des compétences qu'il possédait à l'état latent.

Une fraction des participants fait également un lien direct entre le contrôle perçu et un savoir-faire. Il s'agit d'une meilleure gestion du temps, d'une capacité à mettre ses compétences en pratique, et de la connaissance de nouveaux jeux. Dans ce dernier cas, la compétence est plus importante qu'elle n'y paraît car elle permet à cette personne de s'intégrer dans des groupes de pairs et de rompre ainsi son isolement: « *Dans mes relations humaines, il y a un élément déclencheur qui met à profit mes compétences, je les sens se développer. Je n'avais jamais eu le temps de jouer! J'ai enfin su ce qu'est jouer* ».

Quand on demande aux sujets si les compétences qu'ils associent à leur sentiment de contrôle sont nouvelles pour eux, la très grande majorité acquiesce sans hésitation. Un sujet les estime antérieures au sentiment de contrôle alors qu'un autre considère qu'elles ont été actualisées par l'acquisition d'un plus grand contrôle. Pour les autres, la nouveauté de la compétence ne fait aucun doute; plusieurs vont jusqu'à préciser les nouvelles opportunités que ces compétences ont contribué à créer. Ainsi, cette personne qui, après avoir vécu une période de crise importante, a appris à prendre soin d'elle, à tenir compte de ses besoins et de ses limites au quotidien. Une autre dit avoir appris « à mettre de l'eau dans son vin », ce qui simplifie grandement ses relations humaines. Une troisième a développé des liens d'amitié durables, absents de sa vie depuis des années, etc.

Questionnés sur les compétences qu'ils aimeraient développer dans l'avenir, tous (sauf les quelques personnes satisfaites de leurs compétences actuelles) formulent des projets tournés vers des objectifs de croissance personnelle. Plus précisément, les compétences convoitées touchent la créativité (piano, peinture, etc.), l'acquisition de nouvelles connaissances (anglais, rhétorique, politique internationale, etc.) l'intériorité (mieux se connaître, meilleure capacité de discernement intérieur, etc.) ou encore un meilleur savoir-être (meilleur parent, meilleur ami, etc.).

3.5 La participation communautaire en relation avec le sentiment de contrôle perçu

Les réponses des participants à la question: « *Votre participation à (nom de l'organisme) a-t-elle joué un rôle important dans votre sentiment de contrôle ?* » donnent lieu à deux groupes homogènes: ceux pour qui c'est évident et ceux pour qui ça n'a joué aucun rôle. Il n'existe pas de position intermédiaire. Les répondants qui ne voient aucun lien sont ceux qui, bien que membres en règle, ne participent pas ou plus aux activités de l'organisme (certains n'y sont jamais allés). Les motifs invoqués sont souvent liés au manque de motivation ou à la difficulté appréhendée de faire face à des situations désagréables: « *Je contribue, mais je ne participe pas. Je dois avouer que j'ai un peu de difficulté à accepter les personnes qui sont pires que moi* ». Parfois, leur seul intérêt est de profiter des avantages que procure la carte de membre (accès à coûts réduits, réduction dans certains magasins, etc.).

Chez les autres participants, le propos est sans ambiguïté. Chacun exprime à sa manière ce que sa participation lui apporte. Ainsi, une personne explique comment elle est maintenant capable de diriger une assemblée et de faire preuve de leadership, grâce aux opportunités offertes par l'association. Une autre aime tellement participer qu'elle est impliquée dans différents groupes. Lorsqu'on essaie d'en savoir plus sur la nature du lien entre participation et sentiment de contrôle, on obtient des réponses touchant surtout le contrôle personnel: « *J'y ai évolué énormément* », « *Ces rencontres-là ont été très importantes pour moi au niveau de l'évolution, de la prise de conscience de soi et du contrôle sur soi* ». Une personne explique comment, en participant, elle a pu accéder à de l'information capitale concernant sa maladie: « *Avant, je ne savais pas que ce que je vivais était une absence. Je ne l'avouais à personne. J'ai appris à mieux me connaître et maintenant, je sais que je ne suis pas folle* ».

Plusieurs personnes insistent sur les connaissances acquises au sein du groupe et se disent plus « *ouvertes au monde* ». A l'occasion, certaines parlent de leur participation

comme du passage d'un isolement social vers une intégration ou d'un point d'appui ou d'un « tremplin » qu'il faut savoir quitter pour « aller dans le vrai monde ». Pour tous, cette période est synonyme d'un changement profond: « D'une part, ça m'a donné confiance. Je me suis senti beaucoup plus impliqué, important ». « C'était et c'est encore très agréable, mais je sens que je dois maintenant passer à une autre étape ». « Le temps est venu de plonger, d'aller dans les groupes, de me présenter en tant que personne et non en tant qu'épileptique... ».

Une seconde question s'adressait spécifiquement aux personnes qui assument des responsabilités. « En quoi le fait d'être responsable modifie-t-il le lien entre participation et sentiment de contrôle ? » Les répondants disent « en retirer beaucoup sur le plan personnel »; ils trouvent l'expérience « très nourrissante ». Ils la voient comme une source de rétroaction très importante qui permet « d'avancer beaucoup », de vérifier ses compétences. Enfin, c'est une sorte de laboratoire dans lequel on fait toutes sortes d'expériences et de rencontres nouvelles, elles-mêmes sources d'enrichissement et de dépassement de soi: « Ça me donne confiance en moi; si les autres peuvent me faire confiance, je n'ai aucune raison de manquer de confiance ». « Ça fait du bien de voir que les gens ont assez confiance en nous pour nous donner des responsabilités; j'ai pu établir des contacts avec différents organismes par le biais des tables de concertation ». « Je me suis sentie valorisée parce que je me voyais capable de faire des choses et que j'ai réussi à les accomplir ».

3.6 Analyse des résultats selon le sexe, le statut et l'organisme

Rappelons que l'échantillon comporte onze femmes et sept hommes. Le seul indicateur pour lequel on observe une différence selon le sexe est celui du contrôle perçu. Les femmes (11/18) accordent plus d'importance et rapportent un niveau de contrôle plus élevé en ce qui concerne la famille et l'éducation des enfants de même que pour les conditions de vie. Les hommes, qui accordent plus d'importance aux défis et aux performances professionnelles et personnelles, rapportent également un niveau de contrôle supérieur dans ce domaine.

Pour ce qui est du statut (participants avec ou sans responsabilités et non-participants), la répartition initiale (huit responsables, huit non-responsables et deux non participants) a dû être modifiée. En effet, il s'est avéré que deux des non-responsables assumaient des responsabilités importantes au sein d'autres organismes communautaires que celui pour lequel ils avaient été recrutés. Comme à l'origine le critère de la responsabilité visait à distinguer les participants très impliqués de ceux qui étaient plus passifs, ces deux personnes ont été intégrées aux groupes des responsables.

L'analyse des données à l'aide de cette nouvelle répartition montre que les répondants se distinguent clairement au niveau du contrôle perçu et de la participation communautaire. Les responsables signalent un degré de contrôle plus élevé au niveau du contrôle personnel. Ils ont également tendance à accorder plus d'importance à ce domaine, bien que la différence soit moins nette. Ils sont aussi ceux qui estiment important d'exercer un contrôle au niveau de la vie sociale et communautaire. Concernant la participation communautaire, seuls des non-responsables ne la voient

pas associée au contrôle perçu. Les non-participants ne se distinguent pas des autres répondants.

La comparaison des participants selon l'organisme d'appartenance indique que les personnes de l'AFEAS sont unanimes à attribuer un lien entre la participation communautaire et le contrôle perçu, ce qui n'est pas le cas dans les autres organismes. Les quatre représentantes de l'AFEAS, bien que différemment actives, sont convaincues du rôle important qu'a joué cette association au niveau de leur contrôle perçu. L'apport principal semble être l'ouverture au monde et la formation reçue lors des rencontres hebdomadaires. Ces personnes se distinguent aussi par l'enthousiasme et l'ardeur qui accompagnent leur propos lorsqu'elles parlent de leur association.

■ 4 Discussion

L'articulation *soi/environnement* des définitions proposées par les répondants reflète clairement celle que l'on retrouve dans la littérature entre l'empowerment personnel⁴⁶ et l'empowerment collectif⁴⁷. Par ailleurs, le recours aux *conditions d'application* pour définir le contrôle sur les choses importantes pour soi, souligne le caractère extrêmement concret de ce concept et permet de mieux comprendre l'importance attachée au contrôle personnel par les participants. Qu'il s'agisse de la nécessité d'avoir des ressources intérieures ou d'être autonome, il est question de pré-requis pour s'assurer d'être l'acteur premier de son contrôle personnel. Comme le souligne un participant, il ne suffit pas d'obtenir de l'aide (ou des ressources), encore faut-il pouvoir « *le mettre en force* » dans sa vie personnelle.

Le fait que les seules personnes qui définissent le contrôle sur les choses importantes pour soi par l'autonomie soient des personnes âgées ou ayant un handicap, confirme l'importance du contexte dans la façon de déterminer cette réalité. Les différents modèles de processus (tableau 1) ne font pas exception en la matière. On ne peut s'empêcher de faire un lien entre l'importance accordée par Serrano-Garcia (1984) aux stratégies de développement de ressources et le fait qu'elle ait construit son modèle en travaillant auprès de populations démunies. La même relation peut être faite entre le niveau de conscience critique aiguë proposé par Kieffer (1984) et sa recherche auprès de leaders d'organisations communautaires. Enfin, si le modèle de Lord (1991) est plus général, on y retrouve tout de même des éléments spécifiques aux personnes handicapées avec lesquelles il a travaillé (i.e dépendance envers les services, établissement de liens avec les intervenants). Tous ces éléments constituent des formes possibles d'empowerment mais ils sont loin d'en circonscrire toute la diversité. Comme le fait remarquer régulièrement Rappaport (1981, 1985, 1987), l'empowerment n'est spécifique à aucun objectif ou projet politique particulier mais il est probablement compatible avec tous.

La figure 1 présente, à titre indicatif, une illustration graphique de l'importance relative (en terme de fréquence et de priorité) des différents domaines de contrôle cités par les répondants. Cette importance est exprimée par la distance entre les cercles. Le cercle le plus près du centre correspond au domaine qui a été le plus fréquemment cité et placé en priorité par les répondants. Plus les cercles sont rapprochés les uns des autres,

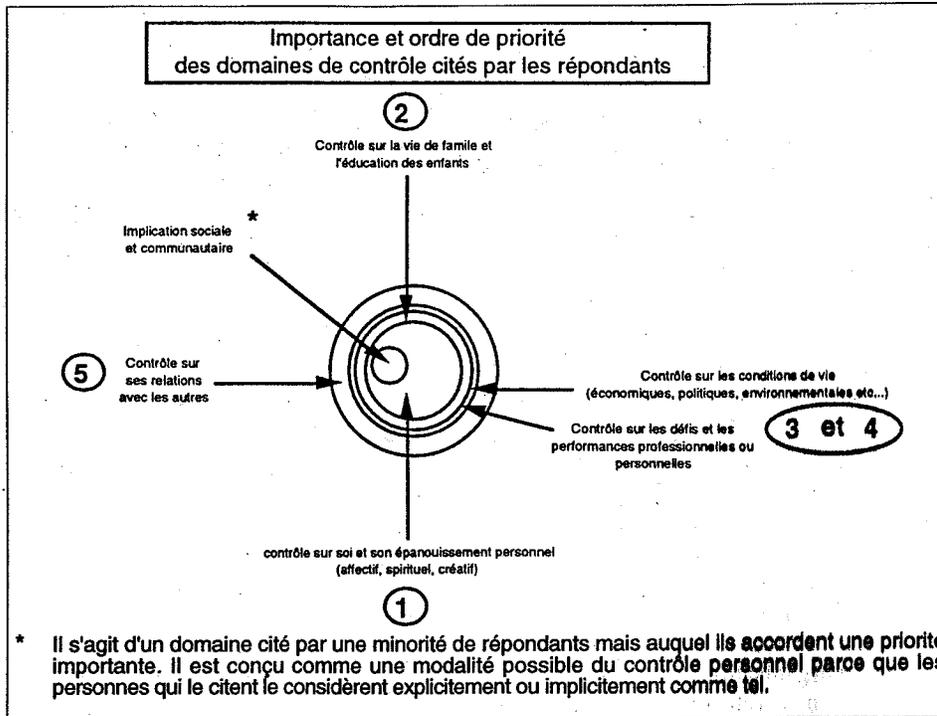
⁴⁶ Conger et Kanungo (1988); Lord (1991); Mills (1992); Ozer & Bandura (1990).

⁴⁷ Breton (1989, 1993); Cox (1991); Delgado-Gaitan (1991); Lee (1994) etc.

plus leur importance relative est comparable. Le cercle *activités sociales et communautaires* a été placé à l'intérieur du contrôle sur soi parce qu'il n'est cité que par quelques répondants qui, par ailleurs, lui accordent une grande importance dans le développement de leur sentiment de contrôle sur soi. Il est apparu que ce domaine constituait une modalité de contrôle et d'épanouissement personnels.

Figure 1

Importance et ordre de priorité des domaines de contrôle cités par les répondants



La prédominance du contrôle personnel est nette et montre qu'il s'agit probablement d'une condition nécessaire, mais pas forcément suffisante, au développement d'un meilleur contrôle sur l'ensemble des choses importantes pour soi. Par ailleurs, on constate que l'importance accordée à chaque domaine décroît avec la diminution de l'importance de son incidence directe sur la personne. En d'autres termes, plus le domaine est proche de soi, plus on a tendance à considérer nécessaire d'en exercer le contrôle. Sans être incompatibles avec une intervention qui vise l'empowerment collectif⁴⁸, ces résultats tendent à indiquer que le contrôle personnel est une dimension incontournable. Quel que soit l'objectif visé (adaptation, intégration sociale ou remise en question des structures de pouvoir), les effets se font d'abord ressentir et de

⁴⁸ Bond, Belenky, Weinstock & Monsey (1992); Cox (1991); Delgado-Gaitan (1991); Kridler & Burns (1990); Lee (1994).

façon marquée surtout sur le plan personnel. Cela expliquerait pourquoi, dans le domaine de la psychologie industrielle, les interventions qui visent à redonner à la personne une place centrale dans l'entreprise obtiennent un certain succès ⁴⁹ même si, d'un point de vue plus global, leur portée est limitée.

Au niveau de l'évolution du contrôle, plusieurs participants mentionnent avoir effectivement vécu une période de crise qui a servi de déclencheur, volontaire ou non, à un changement dans le contrôle perçu. Si ces résultats viennent confirmer les propositions de Kieffer (1994) et de Lord (1991), ils permettent également d'y apporter quelques nuances. D'une part, le passage par une période de crise ne résulte pas forcément en un accroissement du contrôle perçu dans tous les domaines. Quelques uns vivent plutôt une baisse de contrôle dans certains domaines (ex: divorce qui génère la pauvreté et l'incapacité de faire face à l'augmentation de la charge parentale). Par ailleurs, le cheminement progressif de certains répondants leur permet aussi de faire des gains au niveau du contrôle. Il ne semble donc pas que l'on puisse, de façon systématique, associer la période de crise au processus d'empowerment. A ce titre, on peut comparer l'effet accélérateur de certains événements du cheminement progressif (emploi, déménagement, etc.) à l'effet déclencheur des périodes de crise dont parlent Kieffer (1984) et Lord (1991). En fait, les résultats donnent à penser que ce qui distingue prioritairement les répondants, c'est la façon dont ils intègrent expériences et contrôle perçu plutôt que les parcours qu'ils empruntent ou les conditions auxquelles ils doivent faire face.

Les réponses obtenues concernant l'évolution de la conception de l'environnement social nécessitent qu'une précision soit apportée. Au fil des entrevues, il est apparu que la question posée, visant à évaluer la *pensée critique* des répondants, n'atteignait pas l'objectif prévu. Formulée de façon trop abstraite, cette question a créé beaucoup de confusion et a dû être précisée à l'aide de sous questions. Finalement, cette partie de l'entrevue a plutôt conduit à identifier les préoccupations des personnes quant à leur environnement social. A noter que, pour la plupart des personnes, ces préoccupations sont vues comme relativement stables dans le temps.

Pour ceux qui ont correctement saisi la question, il y a tendance à lier l'évolution de leur réflexion sur leur environnement social à un vécu de crise. Cependant, bien qu'une telle expérience puisse effectivement engendrer une forme de prise de conscience sociale ⁵⁰, il reste que, comme l'indique Lord (1991) dans ses conclusions, un niveau de contrôle accru peut ne pas s'accompagner d'une prise de conscience « *même chez les personnes fortement impliquées dans la vie communautaire* ». La prise de conscience n'est probablement pas le produit d'un processus naturellement lié à la participation mais plutôt le fruit d'une démarche explicite, fondée sur une analyse sociale précise et une méthodologie spécifique ⁵¹.

Contrairement aux réponses précédentes, presque tous les répondants associent l'évolution du contrôle perçu au développement de nouvelles compétences. La prédominance des compétences de type *savoir-être* et *savoir* indique une fois de plus l'importance du contrôle personnel dans la démarche d'empowerment et le rôle essentiel

49 Conger et Kanungo (1988); Kanungo (1992); Mills (1992); Scott & Jaffe (1992).

50 Kieffer (1984); Serrano-Garcia (1984).

51 Breton (1989); Cox (1991); Delgado-Gaitan, Kreidler & Burns (1990); Lee (1994); Parson (1991); Pinderhughes (1983).

de l'acquisition des connaissances. Très fréquemment, les participants associent l'évolution de leur contrôle à une capacité à *mieux-être* dans leur quotidien, au développement progressif d'une plus grande confiance en soi. Ce résultat valide certains éléments du modèle de Serrano-Garcia (1984) (voir tableau 1, étape 1) dans la mesure où l'amélioration du contrôle semble passer par une meilleure conscience de soi. Par ailleurs, on dénote chez les répondants une capacité à tirer de leurs expériences diverses (notamment communautaires) les enseignements propres à influencer directement sur leur contrôle perçu. Ainsi cette personne qui rapporte s'être nourrie d'échanges, de conférences et d'autres activités pour modifier son contrôle sur certains aspects de sa vie. Sa difficulté antérieure ne résidait pas tant dans le manque d'accès à l'information que dans le manque d'intégration qu'elle en faisait. Qu'est-ce qui fait qu'elle est plus en mesure de faire cette intégration aujourd'hui ? « *Les conférences auxquelles j'ai assisté incitaient les gens à prendre conscience qu'ils comptaient aussi. Ça m'a permis de prendre plus de contrôle sur moi, sur ma façon d'agir et de réagir. Ça a augmenté le désir de réagir et le désir d'avoir plus de contrôle sur moi, d'évoluer en fait.* »

Que la prise de conscience se fasse par le biais de conférences ou autres, elle semble être la source première du développement des compétences et par là, du contrôle perçu. De fait, il ne s'agit pas d'une *conscientisation* au sens où on l'entend généralement⁵² puisqu'elle ne s'appuie sur aucune analyse globale préalable des structures sociales⁵³. C'est une prise de conscience *personnelle*, centrée sur soi et sur son rapport aux autres. L'une n'exclut pas l'autre, mais toutes deux ne relèvent pas de la même réalité⁵⁴. Ce qui semble le plus déterminant dans cette capacité d'intégration, c'est la *perméabilité* nouvelle de la personne. Comme on va le voir, un des facteurs importants de l'ouverture réside dans l'accueil, la disponibilité et surtout la présence de pairs dans les groupes communautaires.

Depuis le début de la recherche sur l'empowerment, la participation communautaire est associée de façon constante⁵⁵ à son développement. Récemment, certains auteurs vont même jusqu'à avancer que l'empowerment ne peut véritablement se développer en dehors de ce contexte⁵⁶. Cette association entre les deux est tellement ancrée dans les esprits, que plusieurs rapports d'interventions institutionnelles utilisent des méthodes d'inspiration communautaire dans le but explicite de développer l'empowerment de leur clientèle⁵⁷. Qu'en est-il réellement ?

L'examen des propos des répondants permet de mettre en lumière certains des mécanismes qui contribuent à faire de la participation communautaire une opportunité réelle d'empowerment. Tout d'abord, il semble que ce soit la mise en relation entre la présence d'un problème vécu et l'existence du groupe qui permette la prise de contact: « *Il fallait que je fasse quelque chose pour m'en sortir; puis quelqu'un m'a amenée à l'association.* » Cette possibilité de rejoindre une personne en besoin au bon moment est un des éléments importants de ce type d'aide⁵⁸ en même temps qu'une des

52 Breton (1989); Freire (1977).

53 Breton (1993); Cox (1991); Lee (1994).

54 Lord (1991).

55 Walsh (1987).

56 Breton (1993).

57 Bonin (1991); Bowen, Bahrck & Enns (1991); Feste (1992); Strong (1989); Wallerstein (1993).

58 Riessman (1985).

difficultés majeures des modes d'interventions plus traditionnels⁵⁹. Ensuite, il faut que la vocation du groupe soit suffisamment spécifique pour que la personne puisse se sentir *à la bonne place*: « *Je suis allée au sein de cet organisme-là parce que j'en avais entendu parler; comme c'était pour les monoparentales et que je venais de me séparer, je trouvais normal d'aller à un endroit comme celui-là* ». Mais, une fois sur place, l'intégration ne se produit pas spontanément; certaines personnes ont rapporté avoir attendu près d'une année avant de pouvoir s'ouvrir à leurs pairs. Comme le suggère Riessman (1985, 1990), le fait que tous les membres du groupe puissent partager un vécu commun avec la personne constitue un facteur puissant d'intégration. Au niveau du contrôle perçu, l'élément le plus tangible de cette période semble être la rétroaction et le renforcement que l'on reçoit: « *En arrivant, je manquais de confiance en moi, face à mes compétences. J'ai rencontré des femmes qui m'ont beaucoup aidée* ».

C'est d'abord une reconnaissance, par les autres, de certaines compétences qui assure un gain au niveau du contrôle personnel. Étant donné la place centrale accordée à ce type de contrôle, le fait que les personnes puissent rapidement faire des gains à ce niveau en exerçant des compétences reconnues n'est sans doute pas étranger à la constance de leur participation. Parallèlement ou suite à cette intégration, les personnes développent de nouvelles connaissances grâce à l'information disponible, sous forme de séances de travail, de conférences ou simplement d'échanges avec les autres membres. De ce point de vue, l'adéquation entre d'une part, les besoins des membres et d'autre part, les services offerts, constitue un autre atout important. Mais il ne s'agit pas d'une simple question de contenu, il y a aussi le langage utilisé, le format choisi, les horaires retenus etc.... C'est un ensemble d'éléments, de circonstances qui font en sorte que l'activité est *taillée sur mesure* et rend les participants perméables aux propos tenus dans ces contextes. Pour plusieurs répondants, cette phase d'acquisition de connaissances a joué un rôle déterminant dans l'élargissement de leur vie personnelle. Par exemple, le fort sentiment d'appartenance et l'enthousiasme des participantes de l'AFEAS vis-à-vis les « sessions de formation » organisées par le groupe sont à la fois attribuables au format des rencontres (compatibles avec les horaires des femmes au foyer), à la place que chacune y tient (respect mutuel) et à leur contenu (mise à disposition de dossiers complets conçus à leur intention sur un grand nombre de sujets d'actualité). L'acquisition de compétences en « savoir-être » résulte souvent de cette période d'assimilation du savoir. Elle est complétée par le développement d'amitiés au sein du groupe qui constitue pour plusieurs une sorte de milieu protégé dans lequel on peut essayer de nouvelles façon d'être en toute sécurité: « *Psychologiquement parlant, on échange beaucoup entre nous, on se sent plus épaulé* ». « *C'est une loupe. Ça grossit les traits de chacun, avec tout ce qu'il y a de bon et de mauvais et puis, on voit un peu la mesure de nos capacités* ».

Rappaport (1993) a récemment émis l'hypothèse que l'interaction entre la *vision du monde* proposée par le groupe à travers ces séances d'informations et celle qu'apporte avec lui le nouveau participant conduit ce dernier à faire une relecture de son histoire personnelle. Il est possible que cette relecture ne soit pas étrangère à « *l'envie de réagir* », de « *foncer* » devant la perspective de nouvelles alternatives. Quand cette situation se présente, le groupe peut servir de ballon d'essai. Des responsabilités y sont disponibles, petites ou plus importantes. Chacun peut relever un défi personnel avec un minimum de risque. Pour plusieurs participants, ces initiatives, parfois un peu forcées, se sont avérées très importantes pour leur niveau de contrôle et leur épanouissement

⁵⁹ Lincoln & Guba (1989).

personnel: « Pour m'occuper de l'aspect publicité, il me fallait faire toutes les démarches, il a fallu que je me structure un peu pour faire le travail demandé. Ce sont des défis que je suis fière d'avoir atteints ». « Je ne suis pas devenue présidente par intérim par choix. Au début, j'avais peur de me faire détester, ensuite j'ai beaucoup appris, je me suis rendue compte qu'il n'était pas possible d'être toujours amie avec tout le monde ».

Il arrive aussi un temps où on ressent le besoin de « passer à autre chose ». On veut expérimenter au dehors ce que l'on a acquis au sein du groupe. Ce passage peut prendre diverses formes; il est souvent formulé autour d'un projet d'avenir précis, tel un retour aux études, une nouvelle orientation professionnelle ou encore un nouvel état d'esprit propre à faciliter la réussite des étapes à venir: « L'expérience que j'ai vécue avec eux et le travail que j'ai fait, c'est peut-être ce qui m'a ramenée aux études ». Les personnes responsables voient en général leur implication comme temporaire, soit en raison du temps que cela requiert, soit pour passer à une autre étape. Mais toutes ont le sentiment de devoir beaucoup à leur passage dans le groupe: « Le communautaire m'a apporté beaucoup, j'en ai tiré des bénéfices et maintenant, je veux que cet organisme soit plus connu et accessible à plus de gens ».

Il y a donc un lien très net entre la participation communautaire (surtout avec prise de responsabilité) et le contrôle perçu. Toutefois, si ce cheminement semble favorable au développement de l'empowerment, il est loin d'être exclusif. Les deux non-participants de notre étude ont vécu des changements dans leur contrôle perçu comparables aux autres répondants. Ils ont, eux aussi, rencontré des épreuves et fait des gains importants, particulièrement au niveau du contrôle personnel. Ce qui les distingue peut-être des autres, c'est que leur milieu de vie offrait les ressources nécessaires pour faire face avec succès aux difficultés rencontrées [le modèle de Lord (1991) montre que le développement de l'empowerment en milieu communautaire se développe à partir d'un sentiment important d'isolement social]. Si le réseau habituel de la personne est accueillant et la soutient de façon durable, le processus d'empowerment personnel se développera en dehors de toute implication communautaire, sous la forme d'un épanouissement continu de la personne, dans un environnement favorable à ce développement.

■ 5 Limites de la recherche

La première limite est liée à la nature de l'échantillon. Malgré nos efforts, il n'a pas été possible d'atteindre un degré suffisant d'hétérogénéité des contextes de participation des répondants. Cette limite ne permet donc pas de rendre compte de l'étendue des expériences possibles dans ce domaine. A ce titre, il est clair que les groupes retenus sont relativement peu orientés vers le changement politique de la société. La même étude incluant des participants issus de ce type de groupes aurait éventuellement pu déboucher sur des résultats différents. Par ailleurs, la difficulté rencontrée pour l'évaluation du niveau de pensée critique des participants n'a pas permis d'identifier avec précision cette dimension. Une méthode plus appropriée reste à découvrir étant donné l'importance possible de cet indicateur dans la compréhension du processus d'empowerment. Enfin, la disparité entre le nombre de responsables (10) et de non-responsables (6) a également pu jouer en défaveur de la représentativité de l'opinion de ces derniers.

■ 6 Conclusion

Les résultats de cette étude revêtent un intérêt particulier, dans la mesure où les personnes rencontrées n'étaient pas a priori identifiées comme ayant beaucoup de contrôle sur leur vie. Cette démarche comportait un risque et un avantage. Le risque résidait dans la possibilité de diluer la réalité à l'étude au point de ne pas pouvoir en tracer un portrait cohérent. Il est certain que l'analyse du vécu de personnes ayant atteint un haut niveau d'empowerment facilite une description plus globale de l'ensemble du processus. En même temps, une telle approche conduit à mettre l'emphase sur le « résultat », sur ce que la personne est devenue plutôt que sur son cheminement. La démarche qui consiste à analyser la présence éventuelle d'un vécu d'empowerment et des indicateurs concomitants dans la population générale offre l'avantage d'en identifier les multiples formes. Ainsi, cette approche nous a conduit à identifier l'existence de parcours différents en ce qui a trait à l'évolution du sentiment de contrôle. Plus que la présence ou l'absence d'un vécu de crise, il semble bien que ce soit la façon dont les répondants intègrent leurs expériences qui détermine le changement de contrôle perçu. De même, cette approche a permis de mettre en évidence que *la prise de conscience* peut s'exprimer, du moins temporairement, sous une forme relativement éloignée de la conscientisation telle qu'on la conçoit généralement⁶⁰. Prioritairement centrée sur la personne, cette prise de conscience semble favoriser une nouvelle ouverture, une perméabilité qui favorise l'intégration du vécu et, du même coup, augmente le sentiment de contrôle personnel.

En ce qui concerne le rôle joué par la participation communautaire, cette étude a permis de montrer la fonction de catalyseur exercée par ce type de milieu. Véritable lieu de transition⁶¹ entre isolement et intégration sociale, le groupe communautaire parvient à rejoindre les personnes dans leur milieu et à leur offrir une forme de soutien efficace « *taillé sur mesure* ». Accueillie comme personne a priori compétente, du simple fait de son expérience de vie, l'individu bénéficie d'une qualité d'écoute et de rétroaction souvent absentes dans son environnement quotidien. Au milieu de ses pairs, il trouve l'opportunité d'exercer ses compétences personnelles et d'élargir ses perspectives. Cette capacité d'agir dans un contexte sécurisant constitue un des éléments centraux du processus d'empowerment (voir chapitres 1 et 2). Au fur et à mesure qu'il développe son sentiment de contrôle personnel, l'individu étend ses compétences nouvelles aux différentes sphères de son environnement quotidien. L'efficacité de ce processus est encore plus évidente quand la personne est dépourvue d'un réseau de soutien adéquat.

Cette description très générale ne rend sans doute pas justice à la variété des expériences possibles au sein des différents groupes communautaires. L'histoire, la vocation, le mode de fonctionnement (organisationnel mais aussi financier) et le contexte dans lequel évoluent les organisations communautaires sont autant de variables qui peuvent influencer le contrôle personnel des membres. Il est nécessaire d'approfondir les recherches dans cette direction afin, comme le souligne Zimmerman (1990a), de ne pas commettre l'erreur de « psychologiser » une réalité dont le développement est intrinsèquement lié au contexte environnemental dans lequel il prend naissance. Cette avenue de recherche est d'autant plus importante qu'elle est une étape incontournable si, à la suite des propositions de Rappaport (1981, 1984, 1987),

⁶⁰ Freire (1977).

⁶¹ Berger & Neuhaus (1977).

l'empowerment est appelé à devenir un élément central dans la construction du cadre théorique de la psychologie communautaire.

■ 7 Références

- BALCAZAR, F.E., SEEKINS, T., FAWCETT, S.B., & HOPKINS, B. (1990): Empowering people with physical disabilities through advocacy skills training, *American Journal of Community Psychology*, 18 (2), p. 281-296.
- BARR, D., COCHRAN, M., RILEY, D., & WHITHAM, M. (1984): Family empowerment: an interview, *Human Ecology Forum*, 14 (1), p. 4-35.
- BENNETT, C.C., ANDERSON, L.S., COOPER, S., HASSOL, L., KLEIN, D.C., & ROSENBLUM, G. (Eds.) (1966): *Community psychology: a report of the Boston conference on the education of psychologists for community mental health*, Boston, Boston University Press.
- BERGER, P.J., & NEUHAUS, R.J. (1977): *To empower people: The role of mediating structures in public policy*, Washington, DC, American Enterprise Institute for Public Policy Research.
- BOND, L.A., BELENKY, M. F., WEINSTOCK, J.S., & MONSEY, T.V.C. (1992): Self-sustaining powers of mind and voice: empowering rural women, in M. KESSLER, S.E. GOLDSTON, J.M. JOFFE, (Eds.): *The present and future of prevention*, Newbury Park, CA, Sage, p. 125-137.
- BONIN, L. (1991): Le concept de l'appropriation: un apport en intervention précoce, *Revue Francophone de la Déficience Intellectuelle*, 2 (1), p. 71-78.
- BOWEN, N.H., BAHRICK, A.S., & ENNS, C.Z. (1991): A feminist response to empowerment, *Journal of Counseling & Development*, 69 (3), p. 228.
- BRETON, M. (1989): Liberation theology, group work and the right of the poor and oppressed to participate in the life of community, *Social Work with Groups*, 12 (3), p. 5-18.
- BRETON, M. (1993, October): *On the meaning of empowerment and empowerment-oriented social work practice*, Paper presented at a plenary session of the XVth annual symposium of the Association for Advancement of Social Work with Groups, New York.
- BRETON, M. (Avril, 1994): *Plaidoyer contre les monopolisations professionnelles*, Conférence présentée dans le cadre des journées Simone Paré, Québec.
- CHAVIS, D.M., & WANDERSMAN A. (1990): Sense of community in the urban environment: a catalyst for participation and community development, *American Journal of Community Psychology*, 18 (1), 55-81.
- CHESNEY, B., K. & CHESLER, M. A. (1993): Activism through self-help group membership: reported life changes of parents of children with cancer, *Small Group Research*, 24 (2), p. 258-273.
- CONGER, J.A., & KANUNGO, R.N. (1988): The empowerment process: integrating theory and practice, *Academy Management Review*, 13, p. 471-482.
- COX, E.O. (1991): The critical role of social action in empowerment oriented groups, *Social Work with Groups*, 14 (3-4), p. 77-90.
- DAVIDSON, P.O. (1981): Some cultural political and professional antecedent of community psychology in Canada, *Canadian Psychology*, 22 (4), p. 315-320.
- DELGADO-GAITAN, C. (1991): Involving parents in the schools: a process of empowerment, *American Journal of Education*, 100 (1), p. 20-46.
- DUBOST, J. (1987): *L'intervention psychosociologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FESTE, C.A. (1992): Practical look at patient empowerment, *Diabetes Care*, 15 (7), p. 922-925.

- FLORIN, P., & WANDERSMAN, A. (1990): An introduction to citizen participation, voluntary organisations and community development: insights for empowerment through research, *American Journal of Community Psychology*, 18 (1), p. 41-54.
- FORTIN, D. (1988): *Le chômage d'insertion: étude de bénéficiaires d'aide sociale de moins de 30 ans*, Thèse de doctorat, Document inédit, Québec, Université Laval, École de psychologie.
- FREIRE, P. (1977): *Pédagogie des opprimés*, Paris, Petite collection Maspero.
- GUBER, J., & TRICKETT, J.F. (1987): Can we empower others? The paradox of empowerment in the governing of an alternative school, *American Journal of Community Psychology*, 15 (3), p. 353-371.
- HOLAHAN, C.J. (1977): The role of ecology in community psychology: a tale of three cities, *Professional Psychology*, 8 (1), p. 25-32.
- KANUNGO, R.N. (1992): Alienation and empowerment: some ethical imperatives in business, *Journal of Business Ethics*, 11 (5-6), p. 413-422.
- KATZ, R. (1984): Empowerment and synergy: expanding the community's healing resources, *Prevention in Human Services*, 3 (2-3), p. 201-226.
- KIEFFER, C.H. (1984): Citizen empowerment: a developmental perspective, *Prevention in Human Services*, 3 (2-3), p. 9-36.
- KREIDLER, M.C., & BURNS, E.D. (1990): Empowerment through group support: adult women who are survivors of incest, *Journal of Family Violence*, 5 (1), p. 35-42.
- LE BOSSÉ, Y., & LAVALLÉE, M. (1993): Empowerment et psychologie communautaire: aperçu historique et perspectives d'avenir, *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 18 (2), p. 7-20.
- LEE, J. (1994): *The empowerment approach to social work practice*, New York, Columbia University Press.
- LINCOLN, Y.S., & GUBA, E.G. (1985): *Naturalistic inquiry*, Beverly Hills, CA, Sage.
- LINCOLN, Y.S., & GUBA, E.G. (1989): *Fourth generation evaluation*, Newbury Park, CA, Sage.
- LORD, J., & MCKILLOP FARLOW, D. (1990): Une étude sur l'habilitation: répercussions sur la promotion de la santé, *Promotion de la Santé*, 29 (2), p. 2-8.
- LORD, J. (1991): *Des vies en transition: le processus d'habilitation personnelle*, Programme de participation des personnes handicapées, Hull (Québec) Canada, Publication du Secrétariat d'État du Canada.
- MAISONNEUVE, J. (1985): *Introduction à la psychosociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- MATON, K.I., & RAPPAPORT, J. (1984): Empowerment in a religious setting: a multivariate investigation, *Prevention in Human Services*, 3 (2/3), p. 37-72.
- MILLS, D.Q. (1992): The truth about empowerment, *Training & Development*, 46 (8), p. 31-32.
- NEWBROUGH, J.R. (1992): Community psychology in the postmodern world, *Journal of Community Psychology*, 20, (1), p. 10-25.
- OZER, M.E., & BANDURA, A. (1990): Mechanisms governing empowerment effect: a self-efficacy analysis, *Journal of Personality and Social Psychology*, 58 (3), p. 472-486.
- PARSON, J.R. (1991): Empowerment: purpose and practice principle of social work, *Social Work with Groups*, 14, (2), p. 7-21.
- PINDERHUGHES, E.B. (1983): Empowerment for our clients and for ourselves, *Social Casework*, 6, p. 331-338.
- PRESTBY, J.E., WANDERSMAN, A., FLORIN, P., RICH, R., & CHAVIS, D. (1990): Benefits, costs, incentive management and participation in voluntary organisation: a mean to understanding and promoting empowerment, *American Journal of Community Psychology*, 18, p. 117-149.
- RAPPAPORT, J. (1981): In praise of paradox: a social policy of empowerment over prevention, *American Journal of Community Psychology*, 9 (1), p. 1-25.
- RAPPAPORT, J. (1984): Studies in empowerment: introduction to the issue, *Prevention in Human Services*, 3, (2/3), p. 1-7.

- RAPPAPORT, J. (1985): The power of empowerment language, *Social Policy*, 16 (2), p. 15-21.
- RAPPAPORT, J. (1987): Terms of empowerment/exemplars of prevention: toward a theory for community psychology, *American Journal of Community Psychology*, 15 (5), p. 121-144.
- RAPPAPORT, J. (1990): Research methods and the empowerment agenda, in P. TOLAN, C. KEYS, F. CHERTOK, & L. JASON (Eds.): *Researching community psychology: issues of theory and methods*, DC, American Psychological Association, p. 51-63 Washington;
- RAPPAPORT, J. (1993): Narratives studies, personal stories, and identity transformation in the mutual help context, *Journal of Applied Behavioral Science*, 29 (2), p. 239-256.
- RIESSMAN, F. (1985): New dimensions in self-help, *Social Inquiry*, 15 (3), p. 2-5.
- RIESSMAN, F. (1990): Restructuring help: a human services paradigm for the 1990's, *American Journal of Community Psychology*, 18 (2), p. 221-230.
- RIVERIN-SIMARD, D. (1984): *Étapes de vie au travail*, Montréal, Albert Saint-Martin.
- SARASON, S. (1976): Community psychology, network and Mr. Everyman, *American Psychologist*, 31, p. 317-329.
- SCOTT, C. & JAFFE, D. (1992): *Le nouveau concept du management: l'empowerment*, Laval, Québec, Agence d'Arc.
- SERRANO-GARCIA, I. (1984): The illusion of empowerment: community development within a colonial context, *Prevention in Human Services*, 3 (2/3), p. 177-200.
- STRAUCH BROWN, K., & ZIEFERT, M. (1988): Crisis resolution, competence and empowerment: a service model for women, *Journal of Primary Prevention*, 9 (1/2), p. 92-103.
- STRONG, C.J. (1989): A conceptual look at empowerment, *The Vocal and Rehabilitation Research Institute*, Calgary, Canada.
- SWIFT, C. & LEVIN, G. (1987): Empowerment: an emerging mental health technology, *Journal of Primary Prevention*, 8 (1-2), p. 71-94.
- SWIFT, C. (1992): Empowerment: the greening of prevention, in M. KESSLER, S.T. GOLDSTON, & J. M. JOFFE (Eds.): *The present and the future of prevention*, Newbury Park, CA, Sage, p. 100-111.
- THOMAS, K.W. (1987): Psychological resources for collaboration: Empowerment as a conflict-management intervention, in A. LAROCQUE, Y. BORDELEAU, R. BOULARD, B. FABI, V. LAROCHE et A. RONDEAU, (Eds.), *Technologies nouvelles et aspects psychologiques*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 13-22.
- TRAINOR, J., CHURCH, K., PAPE, B., POMEROY, E., REVILLE, D., TEFFT, B., LAKASKI, C., & RENAUD, L. (1992): Elaboration d'un modèle sectoriel d'une politique pour les personnes souffrant de maladies mentales graves, *Santé Mentale au Canada*, 40 (1), p. 28-33.
- WALLERSTEIN, N. (1993): Empowerment and health: the theory and practice of community change, *Community Development Journal*, 28 (3), p. 218-227.
- WALSH, R.T. (1987): A social historical note on the formal emergence of community psychology, *American Journal of Community Psychology*, 15 (5), p. 523-529.
- YEICH, S. & LEVINE, R. (1992): Participatory research's contribution to a conceptualization of empowerment, *Journal of Applied Social Psychology*, 22 (24), p. 1894-1908.
- ZIMMERMAN, M.A. & RAPPAPORT J. (1988): Citizen participation, perceived control, and psychological empowerment, *American Journal of Community Psychology*, 16, p. 725-750.
- ZIMMERMAN, M.A. (1990a): Taking aim on empowerment research: on the distinction between individual and psychological conception, *American Journal of Community Psychology*, 18 (2), p. 169-177.
- ZIMMERMAN, M.A., ISRAEL, B.A., SCHULZ, A. & CHECKOWAY, B. (1992): Further exploration in empowerment theory: an empirical analysis of psychological empowerment, *American Journal of Community Psychology*, 20 (6), p. 707-727.